

Arrondissement : ARRAS Département du Pas-de-Calais République française

TILLY-CAPELLE CANTON : Saint Pol Sur Ternoise

Séance du jeudi 04 juillet 2019

Date de la convocation:

Membres en exercice :
11

L'an deux mille dix-neuf et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis NOURY,

Présents : 10

Présents : Monique BOIDIN, Henri BYASSON, Jean Francois CARON, Francois DELATTRE, Christian DELBE, Vincent DEZANDRE, Lydie GUILBERT, Karine LEGAY, Francis NOURY, Ghislaine THIRET

Votants: 10

Secrétaire de séance:
Madame LEGAY Karine

Représentés:

Excusés: Jean Luc BARROIS

Absents:

Objet: EOLIENNE LISBOURG SEPE LE GROSEILLER - 2019_009

Monsieur le Président expose au conseil municipal l'enquête publique concernant "la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien, par la société SEPE LE GROSEILLER, sur la commune de Lisbourg

Il explique que le projet concerne l'installation de 5 aérogénérateurs et de 1 poste de livraison sur la commune de Lisbourg.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale de la Région des Hauts de France et le mémoire en réponse de l'exploitant sur l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale de la Région des Hauts de France sont insérés au dossier d'Enquête Publique.

Après échanges et discussions le conseil municipal décide à l'unanimité de REFUSER le projet d'exploiter un parc éolien par la SEPE LE GROSEILLER, sur la commune de Lisbourg.

Rendu Exécutoire, le 09 Juillet 2019

Pour extrait conforme

